



PRATIQUES COMPETITIVES
DEPARTEMENT VOILE LEGERE
N/Réf. : 2010 041b/CH

Paris, le 19 avril 2010

à l'attention de

**Madame et Messieurs les
Présidents de Ligue**

Objet : Dispositif national de détection

Madame, Messieurs,

Dans le cadre du dispositif national de détection vous trouverez ci-joint la carte actualisée présentant la répartition des « référents territoriaux » qui sont confirmés dans leurs missions et la fiche de présentation des stages nationaux 2010 organisés par la FFVoile :

- Stage repérage minimes
- Stage détection espoirs
- Stage national Champions de France

Les référents territoriaux, suite aux différentes actions de repérage réalisées dans les régions, sont sollicités pour proposer au Département Voile Légère une liste de coureurs susceptibles d'être retenus pour participer au stage Minimes et au stage Espoirs.

La mission des « référents territoriaux » permet :

- le repérage et la formation de jeunes talents qui s'inscriront ensuite dans ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler les « parcours d'excellence sportive », en référence aux nouvelles dispositions du ministère chargé des sports.
- l'information et la sensibilisation des cadres locaux (clubs, CDV) sur le dispositif national de détection.
- l'interface entre les pratiques locales et le dispositif national.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site fédéral à la rubrique : *Pratiquer >>> Pratique Jeunes >>> Stages nationaux* et pour tout complément d'information sur le dispositif de détection, vous pouvez contacter :

- Philippe Delhaye : philippe.delhaye@ffvoile.fr

Recevez, Madame et Messieurs les Présidents, nos salutations sportives les meilleures.

Philippe Gouard
Directeur Technique National

Jean Pierre CHURET
Vice Président FF Voile
En charge de la Voile Légère